

Sages

**Avenir de
la Plaine**

**Bien-être
animal**

Quartiers

Budget

Jeunesse

Laïcité

Éducation

Vélo

**Vie
associative**

**Climat
&
Environnement**

5G

Enfance p.4

L'UNICEF renouvelle
sa **confiance à la Ville**

Jeunesse p.6

Labellisée « Cité de la Jeunesse »,
la Ville reçoit des moyens
à la hauteur de son ambition

Condition animale p.16

Carrières-sous-Poissy,
Ville amie des animaux

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :
CARRIÈRES-SOUS-POISSY
SE CONSTRUIT PAR ET
AVEC SES HABITANTS (p.12)

SOMMAIRE

ÉDITO – 3

- Carrières-sous-Poissy, **Ville engagée pour le climat**

ENFANCE – 4

- L'UNICEF renouvelle sa **confiance à la Ville**
- Les enfants en **visite de leur future école**

JEUNESSE – 6

- **Labellisée « Cité de la Jeunesse »**, la Ville reçoit des moyens à la hauteur de son ambition

CULTURE – 7

- **À la ludothèque**, la culture du jeu est prise au sérieux

SANTÉ – 8

- **Oui, le sida se soigne** aussi par la politique !

ADMINISTRATION COMMUNALE – 9

- **Bien-être au travail** : une séance de sport hebdomadaire offerte aux agents municipaux
- **Temps de travail** : à Carrières-sous-Poissy, on applique les 1607h
- **Un agent dédié** à l'entretien des cimetières communaux

CITOYENNETÉ – 10

- **Élections 2022**, mode d'emploi

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE – 12

- Carrières-sous-Poissy **se construit par et avec ses habitants**
- Les habitants investissent la vie de la cité : **présentation des 12 instances** de démocratie participative

CONDITION ANIMALE – 16

- Carrières-sous-Poissy, **Ville amie des animaux**
- Le vendredi, **l'animal est permis**

CADRE DE VIE – 18

- Plan Propreté : **des sanctions renforcées !** la Ville facture désormais aux contrevenants les coûts de ramassage des déchets

VIE DES QUARTIERS – 18

- **La rénovation du bassin de la Place Claude Monet** présentée au budget participatif de la Région Île-de-France

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE – 19

- **« Ma Sécurité »**, la nouvelle application pour votre sécurité

DEVOIR DE MÉMOIRE – 19

- **Les cérémonies commémoratives** de l'hiver

AGENDA – 20

- Les événements **à ne pas manquer**

ÉCONOMIE LOCALE – 21

- **De nouveaux commerces**, de nouveaux services

EXPRESSION – 22

- **Tribunes libres**

ÉTAT CIVIL – 23



ÉDITO

Carrières-sous-Poissy, Ville engagée pour le climat



Carrières, Carrières,

Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publié le 28 février dernier est alarmant. C'est un terrible avertissement sur les conséquences de l'inaction des politiques publiques. Il montre que le changement climatique est une menace croissante pour la santé de cette planète et de ses habitants. Nos actions aujourd'hui détermineront comment l'humanité et la nature s'adapteront aux risques climatiques.

3,5 milliards d'êtres humains sont déjà exposés aux conséquences dramatiques du changement climatique, menaçant à terme l'ensemble de l'humanité : vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, ... Cependant l'adaptation permet de réduire les risques, à condition de limiter le niveau de réchauffement à 1,5°C.

La France ne pourra pas lutter contre les émissions de CO2 et développer des politiques résilientes sans l'action des collectivités locales.

Les élus locaux, qui ont en charge les politiques essentielles de la vie, sont en première ligne pour mettre en œuvre une gouvernance locale écologique et adaptative. Aussi, la municipalité porte l'écologie au quotidien de ses actions en faveur des habitants et d'un avenir durable.

Signataire de la convention des Maires pour le Climat et l'Environnement, nous soutenons et préservons la biodiversité pour faire de Carrières une « ville-nature », au travers de l'opération « *une naissance – un arbre* », des autorisations accordées aux habitants et copropriétés pour végétaliser l'espace public, en créant des jardins pédagogiques et par la mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts.

Nous luttons contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire par l'installation de tables de tri et en sensibilisant les plus jeunes.

Nous rénovons les bâtiments municipaux pour réduire leur consommation énergétique.

Nous favorisons les mobilités douces au plus proche des besoins des habitants.

Ensemble, nous construirons un territoire plus durable, plus résilient et plus économe pour offrir un environnement de vie durable et pérenne.

Mobilisé à vos côtés,

Eddie Aït
Maire
Vice-président
Grand Paris Seine & Oise



- Publication trimestrielle n°29
Hiver 2022
de la Ville de Carrières-sous-Poissy
1, place Saint-Blaise,
78955 Carrières-sous-Poissy
- Directeur de la publication : Eddie Aït
- Conception, rédaction, réalisation,
photographies (sauf mention contraire) :
Service communication, 01 39 22 36 00 ou
service.communication@carrieres-sous-poissy.fr
Adobe Stock
- Impression : Imprimerie RAS,
95400 Villiers-le-Bel,
01 39 33 01 01
- Édition à 10 000 exemplaires
- Distribution : Abis Communication
24, rue du Buisson St Louis - 75010 Paris
- Infos+ : 01 39 22 36 00
mairie@carrieres-sous-poissy.fr
www.carrieres-sous-poissy.fr



ENFANCE

L'UNICEF renouvelle sa confiance à la Ville



Les référentes de l'UNICEF pour la Ville, Annie Frances et Michèle Mennella, Eddie Aït, le maire, Marlène Basset, conseillère municipale déléguée à la famille, à la protection de l'enfance et à la petite enfance, et Peggy Richard, responsable du service des accueils périscolaires et de loisirs.

« *Ville amie des enfants* » depuis 20 ans, la Ville de Carrières-sous-Poissy a renouvelé son partenariat avec UNICEF France le 24 novembre 2021 en signant la nouvelle Charte « *Ville Amie des Enfants* ». Chaque année plus exigeant, ce partenariat avec l'organisation humanitaire vise à assurer le bien-être des enfants et des jeunes à travers une politique publique locale dynamique. Il s'agit de permettre et proposer à chaque enfant et jeune un parcours éducatif de qualité, de favoriser leur épanouissement et d'encourager leur participation à la vie de la cité.

La qualité des actions et des initiatives de la Ville en faveur des mineurs a donc permis d'obtenir le titre de « *Ville Amie des Enfants* » pour la période 2020-2026.

Marlène Basset, conseillère municipale déléguée à la famille, à la protection de l'enfance et à la petite enfance, se réjouit : « *C'est une reconnaissance pour tous les acteurs impliqués dans l'éducation des enfants. Mais c'est aussi un engagement à proposer une offre culturelle et sportive toujours plus ambitieuse et diversifiée. Indépendamment de toute condition matérielle ou physique, chaque enfant de Carrières-sous-Poissy doit pouvoir y participer.* »

Des actions dynamiques, des enfants épanouis

En soutien de la communauté enseignante avec des dispositifs comme les Coups de Pouce Clé (accompagnement à la lecture et à l'écriture) ou à travers les actions menées dans les accueils de loisirs, la politique municipale en faveur des enfants et des jeunes rejoint naturellement les engagements prônés par l'UNICEF.

Le Conseil local des jeunes, la Maison de la Jeunesse et de la Réussite, les projets des écoles en matière de développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le déploiement des outils numériques, le Passeport du civisme ou encore les lieux d'accueil enfants-parents sont quelques exemples non exhaustifs de cette dynamique carriéroise au service de l'épanouissement des enfants.

Les enfants des accueils de loisirs ont offert un spectacle sur la scène de l'Espace culturel Louis Armand pour promouvoir la Journée internationale des droits de l'enfant et la signature de la Charte UNICEF, le 24 novembre 2021.



Les enfants en **visite de leur future école**

Les travaux de reconstruction de l'école Jean-Giono ont commencé à vive allure sous l'œil curieux des futurs usagers.



Les engins de chantier sont de retour sur le site de l'école Jean-Giono mais cette fois, près de trois ans après la brutale démolition de l'ancien bâtiment, ils sont là pour construire. Les entreprises du groupement dirigé par la société Maître Cube ont installé leur base de vie le 17 janvier pour lancer ce chantier tant attendu. Depuis, les riverains, les enseignants, les élèves et leurs parents, mais aussi les animateurs du temps périscolaire voient en temps réel sortir de terre cette nouvelle école Jean-Giono, écologique et adaptée aux besoins des enfants et de la communauté éducative. Des visites de chantier

ont même déjà été organisées pour que les élèves, qui étudient dans les modules préfabriqués voisins depuis septembre 2019, comprennent le fonctionnement du chantier et le rôle de l'architecte.

Après les premiers travaux de terrassement, les murs et les blocs sanitaires de cette construction en bois seront livrés sur le site. Fabriqués dans les ateliers de Maître Cube, ces éléments seront assemblés sur place. Le projet représente un investissement de 8,8 M€, financé à 70% par le Département des Yvelines. Il doit être livré en fin d'année 2022.

Le numérique au service des élèves

Labellisée Ville internet @@@@ 2022, avec la mention transition écologique, la Ville de Carrières-sous-Poissy fournit un effort remarquable pour déployer des outils numériques dans les écoles. Avec près de 90% des salles de classes connectées à internet, un PC par salle de classe minimum et tout un panel d'outils multimédias (TNI, VNI, ENI, classes mobiles...) jusqu'aux tablettes dans les écoles maternelles, les jeunes carriérois bénéficient des outils d'aide à l'apprentissage les plus modernes.

Au-delà de l'équipement informatique des salles de classes, la municipalité lutte contre la fracture numérique à l'école à travers le Programme de Réussite Éducative qui permet de prêter des ordinateurs portables aux enfants les plus fragiles.



Les agents de la direction des Systèmes d'information et du numérique.

JEUNESSE

Labellisée « Cité de la Jeunesse », la Ville reçoit des moyens à la hauteur de son ambition

Les dispositifs créés par la municipalité en faveur de la jeunesse lui ont permis d'obtenir le label « Cité de la Jeunesse », une première dans les Yvelines qui se traduit surtout par des moyens supplémentaires pour la Maison de la Jeunesse et de la Réussite, ouverte en septembre 2021.



Signature de l'acte d'engagement avec Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville.

C'est un label d'État qui donne une autre dimension à une politique municipale déjà très ambitieuse. Les « Cités de la jeunesse », créées en mai 2021, sont une mesure du Comité interministériel des villes pour les 1514 quartiers prioritaires de la politique de la ville où les moins de 25 ans représentent 2,1 millions de personnes, soit 15% de la jeunesse française.

Une subvention de 200 000 euros pour accélérer le développement du service jeunesse

En visite à Carrières-sous-Poissy le 27 janvier dernier, la ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia Hai, a donc signé un acte d'engagement avec le maire, Eddie Aït, pour faire de Carrières-sous-Poissy la première « Cité de la Jeunesse » des Yvelines. La subvention de 200 000 € qui accompagne ce label va surtout permettre d'accélérer le développement de la Maison de la Jeunesse et de la Réussite (MJR), l'équipement municipal ouvert en septembre 2021.

Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy, se réjouit : « Avec ce label, l'État reconnaît la place de la jeunesse à Carrières-sous-Poissy, où 42% de la population a moins de 30 ans, et le rôle qu'elle joue dans notre société. C'est une reconnaissance du travail réalisé par les services municipaux depuis juillet 2020, aux côtés des élus en général et de Farid Medjadji, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au sport, en particulier. »

CITÉ DE LA JEUNESSE



200 jeunes fréquentent chaque mois la Maison de la Jeunesse et de la Réussite depuis son ouverture en septembre 2021.



Aider chaque jeune à construire son autonomie et son projet de vie

Déjà ouverte à des horaires atypiques, la MJR va pouvoir renforcer ses moyens humains pour répondre aux objectifs fixés par la municipalité et confortés par l'État : installer un service public digne des besoins spécifiques de cette tranche d'âge. Surtout, les jeunes carriérois ont désormais, à proximité de chez eux, un lieu d'accueil unique, immédiat, confidentiel et personnalisé pour les aider à construire leur autonomie et leur projet de vie.

Infos+ : 01 34 01 21 97

Maison de la Jeunesse et de la Réussite

589, rue de la Reine Blanche

service.jeunesse@carrieres-sous-poissy.fr

À la ludothèque, la culture du jeu est prise au sérieux

À la Médiathèque Octave-Mirbeau, le nombre de jeux de société a doublé en quelques mois. Alexandre, ludothécaire, est là pour conseiller les usagers et expliquer les règles du jeu.



Une lumière tamisée pour mettre en valeur le décor, une voix caverneuse pour expliquer les règles. Ils sont une poignée autour de la table. Le décor est planté, le jeu est mis en scène et les joueurs peuvent lancer les dés ou tirer la première carte. À la Médiathèque Octave-Mirbeau, depuis près de six mois, Alexandre le ludothécaire organise des soirées thématiques qui rassemblent des passionnés de jeux de société chaque jour plus nombreux.

623 jeux de société à disposition

« Les différents confinements liés à la crise sanitaire ont dopé un peu plus les ventes de jeux de société mais c'est un secteur qui se porte bien en France depuis plusieurs années », explique Alexandre, 29 ans, reconverti de l'infographie 3D effets spéciaux à ce poste d'animateur territorial chargé de la ludothèque. « J'ai la chance d'avoir fait de ma passion mon travail. J'accueille les usagers de la médiathèque pour leur présenter les jeux et les conseiller. Je dois connaître les règles de trois quarts des 623 jeux que nous proposons. »

Jeux de plateaux, jeux de stratégie ou jeux d'ambiance. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. « Il faut sortir du Monopoly ou du Cluedo. 600 références sortent chaque année en France. Il y a presque trop de choix désormais. C'est aussi ce qui fait le succès de la ludothèque. Ici, les gens peuvent essayer, prolonger la durée de l'emprunt de la boîte s'ils le souhaitent ou tenter un autre jeu. »

Dragomino, Seven Wonders Architects, Splendor Marvel, Harry Potter - la bataille de Poudlard sont quelques-unes des boîtes de jeux les plus prisées par les familles. « À chaque âge, il y a un jeu adapté qui va permettre à toute la famille de passer un bon moment. Il y a aussi des jeux pour jouer seul ou à deux, des jeux coopératifs... tellement de choses à découvrir. »

Cette culture ludique se diffuse aussi dans les écoles primaires où les enfants apprécient ces moments privilégiés et l'art de la mise en jeu du ludothécaire. « Je peux me déplacer dans les écoles. Les élèves des écoles élémentaires viennent aussi, comme les collégiens. L'autre jour, toute une classe s'est retrouvée à regarder une partie d'échecs entre deux collégiens. Tous les jeux reviennent à la mode, parfois d'abord sur internet, à l'instar du poker, mais aussi en « vrai ». C'est un moyen de passer une excellente soirée en stimulant son cerveau et en riant beaucoup. »

La prochaine soirée jeux, destinée aux familles, se déroule vendredi 22 avril (19h30) sur le thème de l'espace et l'astronomie (Ludi Space). La suivante est programmée le 10 juin sur le thème « Pixel Arcade ».

Infos+ : Médiathèque Octave-Mirbeau
270, Grande Rue – 01 39 22 36 55
mediatheque@carrieres-sous-poissy.fr



SANTÉ

Oui, le sida se soigne aussi par la politique !

Renforcées par le déploiement d'un plan de lutte spécifique, les actions de prévention contre le Sida ont été récompensées du label « Ville engagée contre le sida ».



Pour sensibiliser les Carriérois sur la nécessité de la prévention contre le VIH/Sida et soutenir

les personnes touchées par le virus et leurs proches, un plan de lutte contre le sida est déployé par le Centre communal d'action sociale de Carrières-sous-Poissy depuis décembre 2021. Porté volontairement par la municipalité, ce dispositif a contribué à l'attribution du label « Ville engagée contre le sida ». Le Sida a infecté 77 millions de personnes depuis son apparition en 1981. En France, 4900 personnes ont découvert leur séropositivité en 2020, un nombre en diminution de 22% par rapport à 2019. Cette baisse serait liée à un ralentissement de l'activité de dépistage (-14 % entre 2019 et 2020) et à une exposition au VIH amoindrie par les mesures de distanciation sociale. Aujourd'hui, les traitements freinent l'évolution de la maladie et améliorent les conditions de vie des malades mais ils ne guérissent pas du VIH/Sida. L'objectif d'éradiquer le sida d'ici 2030, déterminé par ONUSIDA en 2014, impose avant tout la mobilisation des pouvoirs publics.

« C'est pourquoi ce label est à la fois une reconnaissance du travail engagé par la municipalité et un encouragement à poursuivre ce travail d'information, de prévention et d'inclusion », commente Sylvie Poret, conseillère

Le président de l'association Elus contre le Sida, Jean-Luc Romero, est venu à Carrières-sous-Poissy remettre le label « Ville engagée contre le sida » le 18 janvier 2022.



municipale déléguée à la santé et aux solidarités. « Lutter contre les inégalités et mettre en place des politiques non discriminatoires, partout dans le monde : c'est le meilleur moyen d'espérer mettre un terme à l'épidémie de sida. » En hommage à toutes les personnes (victimes, patients et personnels soignants) qui, depuis plusieurs décennies, se sont battues et se battent encore contre le sida, la municipalité a décidé de nommer le parvis du pôle multiservice Michel-Colucci « Place des Combattantes et des Combattants du sida ». Une délibération a ainsi été adoptée par le Conseil municipal du 15 février 2022.

Mars Bleu, mois de sensibilisation pour le dépistage du cancer colorectal



Signataire de la charte « Ma Ville contre le cancer », la municipalité s'engage dans la campagne nationale de prévention contre le cancer colorectal. Jusqu'à la fin du mois de mars, information, dialogue et mobilisation sont les maîtres-mots de ce nouveau temps fort de mobilisation avec plusieurs actions proposées au Point Info Santé du Pôle multiservices Michel-Colucci.

Infos+ : Ligue contre le cancer - Comité 78 Yvelines
01 39 50 24 51 – cd78@ligue-cancer.net

Appel d'urgence vitale aux dons de sang



En février dernier, face à une situation critique, l'Établissement français du sang (EFS) a lancé un appel d'urgence vitale aux dons pour la première fois de son histoire. 70 000 poches de globules rouges sont aujourd'hui en réserve alors qu'il en faudrait 100 000 indique l'EFS. La prochaine collecte de sang a lieu samedi 23 avril au Pôle Michel-Colucci.

Pour prendre rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bien-être au travail : une séance de sport hebdomadaire offerte aux agents municipaux

Gym tonic, cardio training ou renforcement musculaire à la Maison des Associations et du Bénévolat « *Bernard Danel* », marche ou course à pied au Parc du Peuple de l'herbe, sports collectifs au gymnase Provence... Depuis le mois de février, la Ville permet aux agents municipaux de participer à une séance de sport d'une heure par semaine, à choisir parmi le programme proposé par les éducateurs sportifs de la Ville.

« *Les vertus de l'activité physique et sportive sur la santé ne sont plus à démontrer* », explique Philippe Corbier, adjoint au maire délégué aux ressources humaines. « *Offrir cette séance de sport sur le temps de travail aux agents est dans l'intérêt de la Ville et de ses habitants. Nous voulons des agents heureux et en bonne santé. Le sport permet aussi de développer l'esprit d'équipe, de découvrir ses collègues dans un autre contexte.* »



Temps de travail : à Carrières-sous-Poissy, on applique les 1607h



La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 imposait aux collectivités locales de se mettre en conformité avant le 1^{er} janvier 2022, pour que l'ensemble de leurs agents atteignent le seuil des 1 607 heures de travail annuel. En concertation avec les agents et les partenaires sociaux, la municipalité et la direction des Ressources humaines ont respecté l'exigence de mise en conformité, un dossier adopté à l'unanimité par les partenaires sociaux et le conseil municipal.

Un agent dédié à l'entretien des cimetières communaux

À l'initiative de la municipalité, un agent polyvalent est chargé depuis le 17 janvier de l'entretien des cimetières communaux, l'Arpent du Prieur et Le Clos des Bruyères. Stéphane, 58 ans, assure ainsi la sécurité des lieux, veille au bon état (travaux d'entretien) des cimetières et travaille en collaboration avec les services administratifs et le personnel des pompes funèbres. Il confie : « *J'apprécie cette mission et le contact avec les visiteurs des cimetières. Depuis un mois, je nettoie les allées et les tombes abandonnées, je désherbe, j'enlève les mousses et je ramasse les feuilles, sans produit phytosanitaire bien entendu. Lorsque la météo sera plus propice, je vais pouvoir commencer les travaux de peinture. Les sanitaires et les kiosques ont besoin d'un coup de neuf.* »



Élections 2022, mode d'emploi



Quand a lieu l'élection présidentielle ?

Le mandat du président de la République est d'une durée de cinq ans. Une élection présidentielle a donc lieu, en principe, tous les cinq ans. En 2022, le premier tour de l'élection a lieu le 10 avril et le second tour le 24 avril. La passation des pouvoirs entre François Hollande et Emmanuel Macron ayant eu lieu le 14 mai 2017, la fin du mandat est donc fixée au 13 mai 2022 (au plus tard).

Qui peut voter ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du premier tour de scrutin ;
- Être de nationalité française ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire au plus tard le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et le 6 mai pour les élections législatives.

Est-il possible de voter par procuration ?

Si un électeur est dans l'impossibilité de se rendre dans son bureau de vote (vacances, obligations professionnelles, état de santé...), il peut voter par procuration. Il désigne alors une personne qui votera à sa place (le mandataire), selon ses consignes. Lors de cette démarche, l'électeur n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence.

La loi organique du 29 mars 2021 permet que les procurations soient « *déterritorialisées* » : un mandant

peut confier sa procuration à un mandataire qui n'est pas inscrit dans la même commune. Le mandataire qui vote en France ne peut détenir plus de deux procurations, et une seule d'entre elles peut être établie en France. Depuis le 6 avril 2021, il est possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Quand ont lieu les élections législatives ?

Les élections législatives sont prévues deux mois après l'élection présidentielle, les 12 et 19 juin 2022, depuis la mise en place du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral décidée en 2001.

DEVENEZ ASSESSEUR !

Le rôle de l'assesseur :

- Contrôler que l'électeur est bien inscrit dans le bureau de vote,
- Vérifier que l'électeur a bien une pièce d'identité pour voter,
- Veiller à ce que l'électeur ne prenne qu'une seule enveloppe de scrutin,
- Contrôler les émargements,
- Apposer sur la carte électorale la date du scrutin,
- Remplacer le président si ce dernier s'absente.

Infos+ :

etatcivil-elections@carrieres-sous-poissy.fr

01 39 22 36 08



Cérémonie de Citoyenneté et de remise des cartes électorales aux jeunes majeurs, lundi 7 mars à l'Hôtel de Ville.

COMMENT TROUVER MON BUREAU DE VOTE

Les 13 bureaux de vote de la ville ont été maintenus à l'identique des élections précédentes. 800 à 1000 électeurs sont affectés par bureau en fonction de leur adresse de rattachement.



- **Bureaux n°1 et 2 :**
Hôtel de Ville : 1, place Saint-Blaise
- **Bureau n°3 :**
Groupe scolaire Champfleury : 149, rue Champfleury
- **Bureau n°4 :**
Espace Louis-Armand : 142, rue Louis-Armand
- **Bureau n°5 :**
Pôle Michel-Colucci : 124, avenue Maurice-Berteaux
- **Bureaux n°6 et 7 :**
Groupe scolaire Bretagne : 633, avenue Maurice-Berteaux
- **Bureau n°8 :**
Espace municipal Robert : 218, rue de la Chapelle
- **Bureau n°9 :**
École élémentaire du Centre : 270, Grande Rue
- **Bureau n°10 :**
Groupe scolaire des Bords-de-Seine : 38, allée Aristide-Briand
- **Bureau n°11 :**
École maternelle du Parc : 236, avenue Ernest-Jolly
- **Bureaux n°12 et 13 :**
Groupe scolaire Provence : Rue Saint-Honoré

Carrières-sous-Poissy se construit par et avec ses habitants

La municipalité développe les outils de la démocratie participative pour impliquer les Carriéroises et les Carriérois sur les sujets les concernant. Avec douze instances de démocratie participative créées en moins de deux ans, la dynamique citoyenne est bel et bien engagée.

Dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, le soir en semaine ou le samedi matin, en visioconférence parfois pour tenir compte des contraintes sanitaires, des citoyens, qui souhaitent s'engager dans la vie de la cité, se réunissent pour parler de finances, d'éducation, des déplacements, ou d'environnement. Aux côtés d'experts et d'associations spécialisées, les habitants évoquent les problématiques rencontrées et font des propositions pratiques qui permettront d'améliorer leur vie quotidienne. Les témoignages et prises de paroles sont nombreux, les débats sont riches, animés par le maire, Eddie Aït, et Laïla Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne.

« Le rôle premier de ces instances est d'améliorer la vie des Carriéroises et des Carriérois »

« La concertation et la transparence de la vie publique sont les maîtres mots qui guident l'action de la municipalité. Je considère que la démocratie participative est un outil nécessaire, voire obligatoire, pour associer les habitants aux décisions publiques. Nous avons besoin de cette intelligence collective pour construire une ville où chacun trouve sa place, de nos jeunes à nos aînés, et où il fait bon vivre » ajoute Eddie Aït.

Les instances de démocratie carriéroises ont des appellations diverses : comité consultatif, conseil local, ou encore conférence citoyenne mais ont les mêmes objectifs : transmettre les informations aux habitants en toute transparence, faire participer les citoyens et connaître leur expertise d'usage, faire émerger un espace de dialogue entre l'administration et les citoyens... L'instauration de ce dialogue permanent n'est cependant pas une délégation du pouvoir de l'exécutif carriérois, c'est-à-dire du conseil municipal. Ces instances ont un rôle consultatif et permettront de guider l'action municipale. Les décisions restent toutes soumises au vote des élus municipaux.

« Chaque conseil de quartier sera doté d'un budget spécifique de 30 000 € »

Dès cette année, la municipalité mettra en place à titre expérimental un budget participatif de 30 000 € pour chacun des trois conseils de quartiers. Ces budgets permettront de concrétiser les projets proposés par les conseillers de quartier et les habitants de la ville dans de nombreux domaines : cadre de vie et mobilités, culture, jeunesse et éducation, solidarité et santé, sports, numérique... Les projets proposés devront respecter l'intérêt général et s'inscrire dans les domaines de compétence de la commune.

Installation de la Conférence citoyenne budgétaire en novembre 2021.



« Un travail considérable a déjà été mené en quelques mois »

Philippe Coudene, représentant de l'association « Un vélo qui roule » et du collectif « Vélo Seine Aval », membre du Comité consultatif du Vélo et des mobilités actives



Philippe Coudene et le Collectif Vélo Seine Aval lors de la « Vélorution » de mai 2021 au Parc du Peuple de l'herbe.

Vous siégez au Comité consultatif du vélo et des mobilités actives de Carrières-sous-Poissy, expliquez-nous.

« Je milite depuis longtemps pour l'aménagement d'un réseau continu et sécurisé de pistes cyclables sur notre territoire. C'est donc tout naturellement que je me suis inscrit pour participer aux travaux de cette commission. Pour une fois que les habitants et les utilisateurs de vélos sont associés en amont des prises de décisions politiques, je ne pouvais que m'y impliquer ! »

« Attachée à la démocratie participative »

Annie Eugène, membre du conseil des sages



Annie Eugène, 79 ans, mère de trois enfants, grand-mère de sept petits-enfants et arrière-grand-mère (trois fois), est membre du Conseil des sages. « J'habite à Carrières-sous-Poissy depuis 1951. C'est ma ville et je m'y investis énormément. »

Les conseils des sages ont déjà un long passé derrière eux.

« En effet ! Le conseil des sages est une des instances de démocratie participative locale les plus anciennes. Le premier conseil a été créé en 1989. À Carrières-sous-Poissy, le conseil des sages est dynamique, fort de sa vingtaine de membres. »

Quel est le potentiel cyclable de la ville ?

« On estime que 48 000 personnes vivent dans un rayon de 3 km autour de la future gare Eole, à Poissy. Avec l'aménagement de la future passerelle pour les piétons et les vélos entre Poissy et Carrières-sous-Poissy, les Carriérois disposeront des voies les plus adaptées à l'usage du vélo. En quelques mois, nous avons finalisé le schéma communal de développement des pistes cyclables. »

Et quels sont les freins au développement du vélo ?

« L'enjeu est de développer un réseau continu et sécurisé pour les cyclistes du quotidien comme pour les cyclotouristes. L'émergence du projet de RERV, dont deux lignes concernent Carrières-sous-Poissy, doit permettre de sécuriser les derniers mètres jusqu'aux gares. La Seine à Vélo est aussi une belle promesse mais il reste quelques grosses coupures sur les chemins des bords de Seine à aménager. »

Comment fonctionnez-vous ?

« Avec le Conseil des sages, nous sommes informés des projets et nous pouvons donner notre avis. Nous sommes organisés par groupe de travail, sur des sujets comme les mobilités, l'urbanisme ou l'accès aux services publics. Le maire nous sollicite et nous écoute. Il est important que nous puissions nous exprimer en toute liberté même si nous n'avons pas de pouvoir décisionnaire »

Considérez-vous votre rôle comme important ?

« Notre rôle est essentiel. Les seniors, par leur envie de transmettre leur savoir et leur mémoire, sont des acteurs incontournables pour donner leur avis sur le fonctionnement quotidien de la cité mais également sur les grands projets d'aménagement ou d'équipements. Par exemple, nous avons visité le chantier de construction de la nouvelle école Jean-Giono et échangé avec les architectes et la société en charge des travaux. Nous accompagnons régulièrement nos petits-enfants à l'école et nous avons notre propre regard notamment sur les questions d'accessibilité. »

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

« Les Conseils de quartier s'inscrivent dans une démarche de co-construction entre les habitants et la municipalité »

Laïla Ouakka, Adjointe à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne



L'élan pris par la démocratie participative à Carrières-sous-Poissy doit vous réjouir ?

« Dès le début de notre mandat, nous avons fait de la démocratie participative une priorité de notre action. Les différentes instances de concertation mises en place complètent et structurent l'ensemble de nos échanges avec la population, que ce soit tous les dimanches matin sur le marché ou au cours des Facebook live qui sont organisés. »

3 conseils de quartiers ont été créés, qui peut en être membres ?

« Les conseils de quartier sont ouverts à toutes les personnes volontaires et bénévoles qui habitent Carrières-sous-Poissy et qui souhaitent s'investir pour améliorer leur quotidien. Il suffit d'adresser sa candidature argumentée à Monsieur le Maire. »

Comment fonctionnent-ils ?

« Très simplement ! Les conseillers de quartier se réuniront deux à trois par an par quartier mais également en réunions plénières annuelles présidées par le maire afin de faire le bilan des thématiques soulevées et des projets proposés. Les budgets participatifs permettront de les concrétiser. »

DEVENEZ ACTEUR de votre quartier



Rejoignez votre Conseil de quartier
Centre / Saint-Louis / Bords-de-Seine
et participez aux ateliers

CADRE DE VIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MOBILITÉS

SOLIDARITÉ



* Population légale - INSEE en 2021

33 ÉLUS MUNICIPAUX
16 363 HABITANTS*
3 QUARTIERS
78955 FAÇONS D'AGIR !

Chaque Conseil de quartier est composé de 20 citoyens (habitants, responsables associatifs, acteurs socioprofessionnels) sélectionnés à l'issue d'un appel à candidatures.

Pour devenir conseiller de quartier, adressez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation avant le 31 mars 2022 à :

Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville - 1, Place Saint-Blaise
78955 Carrières-sous-Poissy
ou via cabinet@carrieres-sous-poissy.fr



Les habitants investissent la vie de la cité : **présentation des 12 instances** de démocratie participative

- **Conseil des Sages**

Personnes de plus de 60 ans (parité hommes/femmes) dont les anciens maires Michel Thouzeau, Daniel Schalck et Francis Berthier.

Rôle consultatif sur les projets de la commune.

- **Conférence citoyenne budgétaire**

Expression et participation des habitants sur les sujets budgétaires et financiers.

- **Conseil local de l'éducation**

Expression et participation des habitants sur les sujets relatifs aux affaires scolaires et périscolaires.

- **Comité consultatif du vélo et des mobilités actives**

Accompagner et conseiller la municipalité notamment pour le développement des aménagements cyclables de qualité.

- **Conseil consultatif de la vie associative et du bénévolat**

Coordination de l'agenda et de la mobilisation des bénévoles associatifs.

- **Commission extramunicipale pour l'avenir de la plaine de Carrières-sous-Poissy**

Réflexion et propositions d'aménagements de la plaine.

- **Conférence citoyenne pour le climat et l'environnement**

Conseiller la municipalité dans le développement d'une politique environnementale suivant les principes du développement durable.

- **Conseils de quartier**

Lire ci-contre.

- **Conseil local de la jeunesse**

Ouvert aux élèves de CM1, CM2 et du collège. Participer à la vie communale, débattre et proposer des projets.

- **Conseil consultatif du Bien-être animal**

Lire pages 16-17.

- **Conseil local de la laïcité**

Instance de dialogue et de concertation sur le vivre ensemble et le fait religieux à l'échelle municipale.

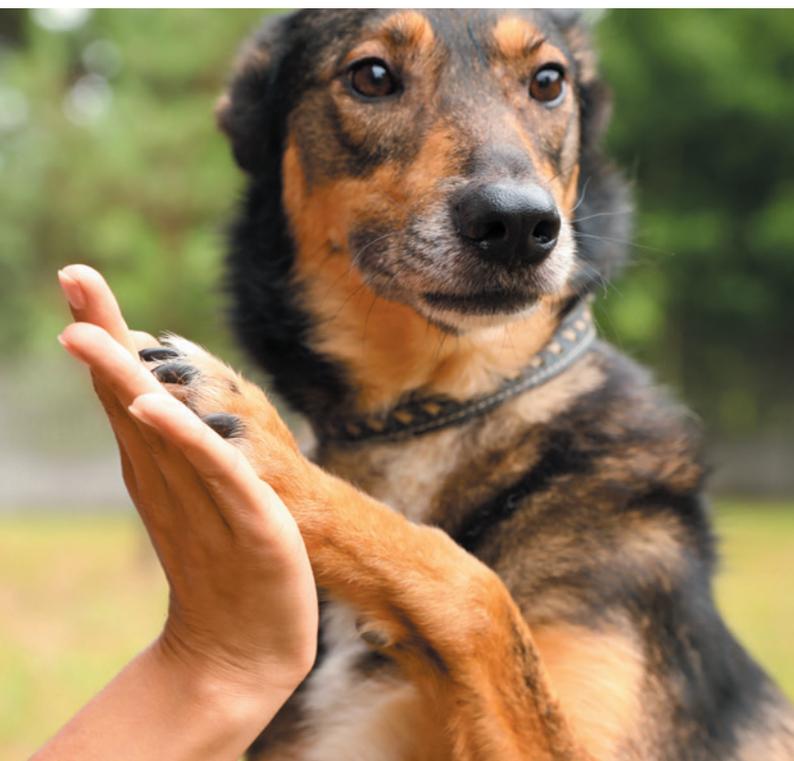
- **Commission citoyenne 5G**

Concertation et réflexion sur les modalités de déploiement et d'impacts urbanistiques de nouvelles antennes 5G.



Carrières-sous-Poissy, Ville a

Signataire de la charte L214 « Une ville pour les animaux », la municipalité développe une politique volontariste en faveur de la reconnaissance des droits des animaux, de leur protection et plus généralement de leur bien-être.



À l'échelon local, des mesures plus concrètes accompagnent la volonté municipale de prendre en considération le bien-être animal. Édité dès les premiers mois du mandat, le guide des animaux en ville rappelle notamment la responsabilité des propriétaires d'animaux domestiques, leurs droits, leurs devoirs et le montant maximal de l'amende pour non-ramassage des déjections canines (750 €). Bien décidée à déposer systématiquement des plaintes contre X pour chaque sévices grave et acte de cruauté constatés sur des animaux, la Ville prend aussi des mesures pour que chacun soit en mesure de prendre en considération la condition animale.

Le renforcement du dispositif des « Toutounets » (distributeur de sacs à déjection canine), les campagnes de stérilisation des chats errants, la sensibilisation du public au respect des animaux sauvages ou la diffusion de la carte « j'ai un animal seul chez moi » sont quelques-unes des actions qui font évoluer la cause au niveau local.

Les animaux sauvages dans les cirques, les corridas, l'élevage intensif, l'expérimentation animale, la pêche au vif et la pêche avec arpillons. En moins de deux ans, le conseil municipal de Carrières-sous-Poissy a été amené à se prononcer contre tous ces sujets, conformément à l'engagement de la municipalité en faveur du bien-être animal.

Les décisions municipales viennent soutenir le combat des défenseurs de la cause animale. Ils visent à peser dans un débat alimenté notamment par le « Référendum d'initiative partagée pour les animaux ». Ce « RIP » propose de renforcer le cadre législatif pour protéger la condition animale. Il a dépassé les 930 000 inscrits sur referendumpourlesanimaux.fr, obtenu le soutien de 152 parlementaires (fin février 2022) et, bien sûr, celui de la Ville de Carrières-sous-Poissy.



mie des animaux

Enfin, des critères relatifs aux méthodes d'élevage et d'abattage des produits d'origine animale ont été insérés dans le cahier des clauses techniques de prestations de la restauration collective de la Ville. Pour Martine Grenier, conseillère municipale déléguée au

bien-être animal, « nous sommes convaincus que la lutte pour le bien-être animal est profondément collective. Par leurs compétences réglementaires, les communes peuvent s'engager pour cette cause. C'est ce que nous démontrons à Carrières-sous-Poissy. »

Le vendredi, l'animal est permis



À titre expérimental et sous quelques conditions, les agents de l'Hôtel de Ville et du Pôle multiservice Michel-Colucci peuvent chaque vendredi, depuis début février, venir au bureau avec leur animal de compagnie. L'objectif ? Améliorer le bien-être au travail.

La Ville s'est appuyée sur le diagnostic des risques psychosociaux réalisé en 2019-2020, avant les élections municipales, qui faisait ressortir la nécessité d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux à Carrières-sous-Poissy. Et selon plusieurs études universitaires, la présence d'animaux a un effet sur la santé, le stress et la performance des employés.

Bientôt un caniparc en ville !

Avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines



À l'occasion de la Journée mondiale des animaux, le 4 octobre 2021, la municipalité a lancé une consultation citoyenne pour la réalisation d'un caniparc en ville. Plus de 80 propriétaires canins ont répondu favorablement au questionnaire sur internet. Le projet doit aboutir cette année à l'aménagement d'un espace de 1800 m² pour les canidés adapté aux balades en toute liberté et sécurité, au sein du Parc du Peuple de l'herbe. Un caniparc permet de sociabiliser l'animal et de développer les rencontres humaines, d'encourager au sport et au jeu et de favoriser le respect et la sécurité de tous.

Le conseil consultatif du Bien-être animal est créé

Le conseil consultatif du Bien-être animal a pour missions d'émettre des avis sur des thématiques et des enjeux liés au bien-être des animaux à Carrières-Sous-Poissy. Il s'agit de favoriser la concertation et la collaboration entre tous les acteurs concernés par la thématique du bien-être animal et de contribuer à l'organisation de manifestations en lien avec l'animal en ville.

Ce comité intègre des membres élus et des membres non élus (administrés, représentants de la société civile, représentants d'associations de protection des animaux, vétérinaires, partenaires institutionnels, enseignants, personnalités ayant mené des travaux sur la thématique, ...).

Pour candidater : 01 39 22 36 02
cabinet@carrieres-sous-poissy.fr

CADRE DE VIE

Plan Propreté : **des sanctions renforcées !** la Ville facture désormais aux contrevenants les coûts de ramassage des déchets

À l'instar de nombreuses autres communes franciliennes, Carrières-sous-Poissy est confrontée aux dépôts sauvages de déchets dans l'espace public et en particulier aux abords des bornes d'apport volontaire dédiées à la collecte. En 2021, ce sont ainsi 294,88 tonnes de déchets qui ont été ramassés pour un coût de 195 321 euros.

Pour Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et la démarche zéro déchet, « *malgré le travail effectué par les agents municipaux et intercommunaux qui nettoient les trottoirs et chaussées, vident les poubelles et ramassent les débris, les comportements de certaines personnes causent encore aujourd'hui de nombreux désagréments... Aucun progrès en matière de propreté ne pourra être obtenu sans un changement de comportement des usagers pollueurs. Après le temps de la pédagogie, vient celui de la sanction.* »

Aussi, le Conseil municipal de Carrières-sous-Poissy a décidé, le 15 février 2022, à l'unanimité de ses membres, la création d'un tarif forfaitaire d'enlèvement

et de nettoyage fixé à 500 euros à l'encontre des contrevenants identifiés (une majoration de plusieurs milliers d'euros pourra être appliquée à ce forfait selon la dangerosité des produits manipulés ou la nécessité de recourir à un prestataire extérieur spécialisé). Cette sanction administrative s'ajoute à la sanction pénale prévue selon les articles R.541-76 et R.541-76-1 du Code de l'environnement qui sanctionne les auteurs de dépôts illégaux d'une contravention de 135 euros.



Près de 600 000 euros, c'est le coût des incivilités depuis juillet 2020 en matière de propreté. Le Plan propreté renforcé a été conçu pour y remédier, autour de trois priorités : des services renforcés, la sensibilisation des habitants, mais aussi plus de sanctions.

VIE DES QUARTIERS

La rénovation du bassin de la Place Claude Monet présentée au budget participatif de la Région Île-de-France

Le projet de réaménagement paysager de la place Claude Monet a franchi une nouvelle étape en mars dernier après un nouveau nettoyage des abords du site. Les agents communaux ont déjà rénové les clôtures en bois qui entourent le site, à l'exception de la zone située sur un talus qui ne permet pas une assise suffisante pour les fixer. Elle a été sécurisée en attendant que le projet de rénovation soit définitivement acté.

Un affichage pour arrêter le nourrissage des animaux sauvages en ville va bientôt compléter les panneaux d'interdiction de pêcher, de se baigner et de marcher sur la glace en hiver. De nouveaux devis sont en cours pour une reprise totale du liner avec un réaménagement paysager. En préalable aux travaux, une solution de relocalisation du ragondin respectueuse de la condition



animale devra être trouvée. Pour rappel, le ragondin appartient à une espèce nuisible pour l'homme et il est à l'origine de la destruction du liner.

Pour financer une partie des dépenses, le projet va être présenté au budget participatif, écologique et solidaire de la Région Île-de-France.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« Ma Sécurité », la nouvelle application pour votre sécurité



- Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ?
- Vous vous posez des questions sur votre sécurité ?
- Vous recherchez des conseils ?

L'application gouvernementale « *Ma Sécurité* » est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

Les utilisateurs pourront notamment passer un appel en un clic, «*tchatter*» directement avec un policier ou un gendarme à tout moment, déposer une pré-plainte en ligne ou obtenir des conseils sur les démarches à suivre en cas de violences, de vols, de menaces ou d'escroqueries.

Téléchargez l'application **SUR**  **Google Play Store** /  **App Store**

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les cérémonies commémoratives de l'hiver

Cérémonie commémorative du 74^e anniversaire de la disparition de Philippe de Hautecloque, dit « Leclerc », Maréchal de France, lundi 29 novembre 2021.



Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie, dimanche 5 décembre 2021.



Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, jeudi 11 novembre 2021.



Hommage à Clarissa Jean-Philippe, samedi 8 janvier 2022.

AGENDA

Les événements à ne pas manquer

Mars

- **Exposition « Héroïnes de nos musées »**

Du mercredi 16 au samedi 19 mars 2022

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme, de la mystérieuse Joconde de Léonard de Vinci à la femme cubiste de Juan Gris, cette exposition vous entraînera sur les traces de ces femmes célèbres ou anonymes, rendues immortelles sous les traits de pincesaux de grand(e)s artistes.

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout public – Gratuit

- **Et elles vécutent heureuses**

Samedi 19 mars 2022 à 20h30

Une comédie férocement joyeuse sur les femmes, le bonheur, l'amour, l'amitié... Mais surtout pas sur les contes de fées !

Espace culturel Louis-Armand

Tout public – Tarif : 10€ - 5€ réduit sur justificatif

Sur Réservation au 01 75 86 10 11

- **Printemps du Cinéma**

Mercredi 30 et jeudi 31 mars 2022

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout public – gratuit

Avril

- **Salon du jeu vidéo**

Samedi 2 avril de 14h à 18h

et dimanche 3 avril de 10h à 18h

Hôtel de Ville – Tarif : 3€ – Gratuit pour les - de 5 ans

- **GPSOrchestra – Bohemian Rhapsody**

Samedi 2 avril 2022 à 20h30

Espace culturel Louis-Armand

Tout public – Entrée Libre – 01 39 22 36 55

- **Heure du conte « L'écureuil de Pâques et l'oiseau bleu »**

Samedi 16 avril 2022 à 10h

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout Public – gratuit

01 39 22 36 55

- **Chasse aux oeufs**

Dimanche 17 avril 2022 à 10h

Jardin Freddy-Durleman (Parc de l'Hôtel de Ville)

Tout Public – Gratuit - 01 75 86 10 11

- **Soirée jeux « Ludi Space »**

Samedi 22 avril 2022 à 19h30

Médiathèque Octave-Mirbeau

Sur inscription au 01 39 22 36 55

- **Collecte de Sang**

Dimanche 23 avril 2022 de 9h30 à 12h et de 13h à 15h20

Point info santé – Pôle Michel-Colucci

- **Projet « Léonard »**

avec le parc aux étoiles

Du mercredi 27 au vendredi 29 avril 2022 de 16h30 à 18h

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout Public – gratuit – 01 39 22 36 55

Mai

- **Le mois des mémoires**

> **Exposition « C'est notre histoire »**

Du mardi 3 au samedi 7 mai 2022

> **Exposition « Blanc autour »**

Du mardi 10 au samedi 21 mai 2022

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout Public – gratuit – 01 39 22 36 55

- **Spectacle – Les Vice versa – Un jour, Broadway... imagine**

Vendredi 13 mai 2022 à 20h30

Un show visuel et hilarant d'un nouveau genre mêlant danse, bruitages faits en live, mime, stand-up, avec une touche de poésie

Espace culturel Louis-Armand

Tout public – Tarif : 10€ - 5€ réduit sur justificatif

Sur Réservation au 01 75 86 10 11

- **Cercle des lecteurs**

« Il était une fois la négritude »

Samedi 14 mai 2022 à 10h30

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout Public – gratuit

Inscription au 01 39 22 36 55

Juin

• Soirée jeux « Pixel Arcade »

Vendredi 10 juin 2022 à 20h

Médiathèque Octave-Mirbeau

Inscription au 01 39 22 36 55

• Journées Européennes de l'Archéologie

À l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie, la Ville de Carrières-sous-Poissy propose deux sessions découverte, la première en direction des familles à

la Médiathèque et la seconde ouverte à tous sur le marché. Ces deux interventions sont soutenues par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Samedi 18 juin 2022

Médiathèque Octave-Mirbeau

Tout Public – Gratuit - 01 34 01 19 33

Dimanche 19 juin 2022

Marché de Carrières-sous-Poissy

Esplanade de la reine blanche – Place Simone Weil

Tout Public – Gratuit - 01 34 01 19 33

ÉCONOMIE LOCALE

De nouveaux commerces, de nouveaux services

Boulangerie « Croustille »

352, rue Daniel Blervaque

Sas.croustille78955@laposte.net – 09 85 19 72 00



Epicerie exotique « CENTRALIM' »

325, Avenue de l'Europe

Contact.Centralim@gmail.com – 06 51 99 01 20



Superette du Centre (réouverture après travaux)

80, rue des Écoles

Superettecarrieres@gmail.com – 01 30 06 35 70



Pour préserver et développer le commerce de proximité, la Ville a rejoint le Club Commerce 78 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines.

Aux côtés de 18 autres communes, la Ville bénéficie ainsi d'informations sur les réglementations, de formations sur la gestion des déchets ou l'animation commerciale, et confirme sa volonté de soutenir les commerçants locaux et de renforcer leur attractivité.



Contact : economielocale@carrieres-sous-poissy.fr

Tribunes libres

Agir pour Carrières

Vers un premier jumelage européen pour Carrières-sous-Poissy

À l'heure où la guerre est de retour aux portes de l'Union européenne, à seulement 2 500 km de notre ville, le besoin d'une Europe forte reste aussi prégnant aujourd'hui qu'au siècle précédent.

Pour faire face à l'urgence climatique, protéger nos voisins, lutter contre les extrémismes et promouvoir la cohésion territoriale, nous avons besoin d'une Europe unie, résiliente et souveraine sur les plans énergétique, industriel, pharmaceutique et agroalimentaire. Pour cela, l'Union et ses États membres doivent compter sur leurs territoires et leurs communes.

Les élus du groupe AGIR POUR CARRIÈRES, fortement attachés aux valeurs de solidarité, de justice et de démocratie, soutiennent que le rapprochement des peuples passe avant tout par une gouvernance de proximité et de coopération.

Aussi, nous avons décidé d'agir concrètement en engageant la Ville dans une démarche de jumelage européen. Né en 1951 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour favoriser la réconciliation franco-allemande, le jumelage de communes est un instrument de paix et de compréhension entre les peuples.

En offrant un cadre d'action privilégié pour mener à bien des projets dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, le sport, l'économie ou encore l'action sociale, les jumelages de communes agissent tel un ciment sur les fondations européennes en rapprochant les populations, les femmes et les hommes, et en permettant l'émergence de la citoyenneté européenne.

Jean Monnet, un des pères de l'Europe disait : « *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes* ».

À Carrières-sous-Poissy, comme partout en France, agissons pour construire une Europe de la paix dans laquelle les générations futures pourront s'épanouir librement, en sécurité.

Le maire et les élus majoritaires
agirpourcarrieres@gmail.com
06 40 93 71 62

SoCARRIÈRES*

La deuxième poutre de l'école Giono n'est jamais arrivée et le chantier est toujours à l'arrêt, car le nouveau Maire n'avait pas de permis de construire

Après la première poutre posée le 6 octobre 2021, les élèves, leurs parents et les enseignants de l'école Giono s'attendaient à voir la deuxième poutre arriver le lendemain, pour construire l'école au plus vite.

Mais rien n'est venu, ni le lendemain, ni le mois suivant. La première poutre a même disparu.

---> La vérité : le nouveau Maire n'avait pas de permis de construire.

Comme d'habitude, il ne s'agissait que de communication. Une tentative du nouveau Maire pour encore faire croire, et surtout ne pas faire grand-chose.

La première poutre a été déplacée sous la verrière de l'Hôtel de Ville, comme une énième pièce du musée des effets de communication du nouveau Maire.

Cette cérémonie de la pose de la première poutre n'avait donc comme seul objectif que de relancer le rêve des élèves, parents et enseignants.

Toujours abandonnés dans des locaux de fortune, ils attendent en vain que les basses actions politiciennes du nouveau Maire se terminent.

Une nouvelle école, dont l'Équipe SoCARRIÈRES* avait pourtant complètement finalisé le projet, son financement et le choix des entreprises au printemps... 2020 !

Espérons que le nouveau Maire s'active enfin et comprenne vite que le bien-être des élèves ne saurait souffrir encore plus longtemps de ses effets de communication.

L'Équipe SoCARRIÈRES* est à vos côtés pour défendre les Carriéroises et Carriérois. N'hésitez pas à nous contacter.

Vos élus à votre écoute :

Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER

Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI,

Jean-Jacques BERTAUX

Messagerie électronique

christophe.delrieu@socarrieres.fr

Téléphone 06 61 61 31 02

Site internet www.socarrieres.fr

*TELLEMENT CARRIÈRES

Réunis pour Carrières

Flambée de la taxe foncière : C'est la double peine pour les Carriérois !

Le 17 février dernier les élus carriérois siégeant à la Communauté urbaine GPS&O (Messieurs Ait, Barron, Delrieu et Madame Mery) se sont entendus pour voter la création d'un nouvel impôt de 6 points sur la taxe foncière. Concrètement, pour un pavillon d'un peu plus de 100m2 vous devrez vous acquitter d'environ 250€ supplémentaires. Cette décision qui fera rentrer dans les caisses de GPS&O près de 40 millions d'€, ne répond ni au besoin – le déficit de GPS&O ne s'élève qu'à 11 millions d'€ - ni au bon sens – ce taux d'imposition supplémentaire a été fixé à l'aveugle, sans même un plan pluriannuel d'investissement.

En 2014, notre ancienne communauté d'agglomération (CA2RS) avait déjà créé un impôt de 3,5 % sur la taxe foncière, qui fut réintégré à la part communale lors de la fusion avec GPS&O. Pour faire simple, c'est la double peine pour les Carriérois. Depuis le début de ce mandat nous menons notre travail avec dynamisme et bienveillance, mais le vote en faveur de ce nouvel impôt sonne pour nous comme une trahison envers les habitants.

Voirie, ramassage des déchets, urbanisme... Notre quotidien se joue de plus en plus à GPS&O et nous serons particulièrement vigilants sur l'évolution budgétaire de cette structure démesurée et inadaptée. Avec une taxe foncière la plus élevée des Yvelines et dans un contexte d'inflation galopante, les Carriérois vont subir de plein fouet cette nouvelle taxe. Aussi, lors du débat d'orientation budgétaire, qui se déroulera dans quelques jours, notre groupe portera un amendement en faveur d'une baisse de 3,5 % de la part communale de la Taxe foncière.

Cet effort, la ville doit y parvenir en solidarité avec les habitants dont le pouvoir d'achat fond comme neige au soleil. Ceux qui dénonçaient hier le matraquage fiscal ne peuvent pas aujourd'hui devenir les matraqueurs !

Khadija GAMRAOUI / Anthony EFFROY
reunispourcarrieres@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Mamadou BÂ (8 octobre 2021)
Isabella PUGAY (9 octobre 2021)
Moustapha-Sy SALL (11 octobre 2021)
Louna BAILLARD (11 octobre 2021)
Alexis ROPERT (12 octobre 2021)
Nohan KEMOE FANKEM (12 octobre 2021)
Nolan DE JONGHE (12 octobre 2021)
Judith TERSOU MICHALON (15 octobre 2021)
Ilyan AYACH (16 octobre 2021)
Léo COCHET (16 octobre 2021)
Aelia COMMON (17 octobre 2021)
Nouha ELBOUZIDI (18 octobre 2021)
Billie LACASSAGNE (20 octobre 2021)
Mahir MUHUMED BADAL (21 octobre 2021)
Nathéo DALMASSO PIERRE (22 octobre 2021)
Bastien CHAGNOLEAU (29 octobre 2021)
Mohammed-Amine EL HASSOUNI (3 novembre 2021)
Hania BOUCHAIR (4 novembre 2021)
Ethan PHEBIDIAS (5 novembre 2021)
Nathan PHEBIDIAS (5 novembre 2021)
Chloé JACONELLI FAYET (6 novembre 2021)
Ali LECLÈRE (7 novembre 2021)
Khando-Tso YANGBUM TSERING (7 novembre 2021)

Nelya MIEKOUNTIMA (7 novembre 2021)
Ayla KILIC (11 novembre 2021)
Aya MAHRAOUI (11 novembre 2021)
Denis KOLHOFER (12 novembre 2021)
Maël PORTOIS (13 novembre 2021)
Louis-Mathieu IMBERT (14 novembre 2021)
Leya BERNARD (15 novembre 2021)
Syrine BOUATI (17 novembre 2021)
Sania FOFANA (19 novembre 2021)
Jules JUBAULT (19 novembre 2021)
Ismaïl TRAORÉ (27 novembre 2021)
Aysun DOLU (30 novembre 2021)
Jade FURIC (5 décembre 2021)
Ilyan TAS (5 décembre 2021)
Khadimou NIANG (7 décembre 2021)
Seyba HUVEY (11 décembre 2021)
Aaron BOUTIER (13 décembre 2021)
Isaac BOUTIER (13 décembre 2021)
Liroy RIBEIRO (13 décembre 2021)
Lilyo MANUEL (14 décembre 2021)
Giulia DUBOIS (21 décembre 2021)
Louise LAMOUR VIANA SEGUILLON (22 décembre 2021)
Jade BOREL (29 décembre 2021)
Cheikh DIOP (31 décembre 2021)
Raj CASSIM HATIM (1^{er} janvier 2022)

Lyam STANISLAS MASCRÉ (2 janvier 2022)
Mathys NTEUGA NJIKE (4 janvier 2022)
Noé EHOUMAN (5 janvier 2022)
Andrea VIDEIRA (7 janvier 2022)
Joud BOUTITI (12 janvier 2022)
Mattéo ZANCANELLA (15 janvier 2022)
Octavia MENDY (17 janvier 2022)
Eden KOUAME (19 janvier 2022)
Malek MANSOURI (20 janvier 2022)
Amir CHATTAOUI (24 janvier 2022)
Eloann FOTUÉ WAFFO (25 janvier 2022)
Sidiki CISSE (27 janvier 2022)
Sharon BUYA BOBO (28 janvier 2022)
Gabriel KHALIL (28 janvier 2022)
Evan GONZALÈS (29 janvier 2022)
Ilyass BOURENNANI (31 janvier 2022)
Loane FLOCHLAY (1^{er} février 2022)
Talia BOUHAJEB (2 février 2022)
Eden KONSOL KLEINMANN (2 février 2022)
Yasmine BOUCHELLIG (4 février 2022)
Leana AVODAGBE (5 février 2022)
Baturay POLATEL (6 février 2022)
Amir DJABALLAH (13 février 2022)
Tylio TURPIN (15 février 2022)
Soan SANALI (16 février 2022)
Souhi TRA (23 février 2022)

MARIAGES :

Abdoulaye DIALLO et hawa SOW (16 octobre 2021)
Saïfoudine SANALI et Widad KAMAL (16 octobre 2021)
Mohamed MESTOUR et Laila GHEZAL (16 octobre 2021)
Dina DIKA VOVA DILUNGANE et Maguy APAMATO EDJA (30 octobre 2021)
Mario BOSTEELS et Isabelle LE GALL (30 octobre 2021)
Joël KANE et Malika MAKOUR (30 octobre 2021)
Ali POLATEL et Kübra AKKAYA (6 novembre 2021)
Ahmed BOULOUIHA et Chaymae BENBOUJEMA (6 novembre 2021)
Cyril FOURRIER et Julie NOËL (13 novembre 2021)
Clélia PUJOL et Marc-Olivier JEAN-CHARLES (13 novembre 2021)
Ala-Eddine ZERGUINE et Zineb TAZI (13 novembre 2021)
Renaud MORMESSE et Adam LIRA (20 novembre 2021)
Edson CRUZ GOMES et Clausia FONSECA DA ROCHA NASCIMENTO (20 novembre 2021)
Mohamed AHMED et Sara EL MOUJAHID (27 novembre 2021)
Crepin DONGUÉ NGUIMFACK et Reine BENGONO EYAMO (11 décembre 2021)
Bilel ALLALI et Youssra EL AAMRANI (11 décembre 2021)

Salmane AMRAOUI et Sabrina SAADOUNE (11 décembre 2021)
Youssef ADOUM et Fatoumata MACALOU (18 décembre 2021)
Djamel MEGHNINE et Titem LEHAMEL (18 décembre 2021)
Aïssam EL AISSAOUI et Ibtissam EL MOUZOUN EL IDRISSE (18 décembre 2021)
Alpha DIALLO et Fatoumata BALDÉ (8 janvier 2022)
Clélia FELIX et Guillaume BESNARD (8 janvier 2022)
Lamine ABOUBACAR TAHIROU et Nana ALI TABARAOU (8 janvier 2022)
Cheikh THIOYE et Awa LO (22 janvier 2022)
Nordin OUBELKAS et Clémentine EVAÏN (22 janvier 2022)
Ahmed BOUAZIZ et Kaoutar BENSEGHIR (22 janvier 2022)
Abdrmane TRAORÉ et Kadidja DRAVE (5 février 2022)
Melik TOSUN et Morganne SEQUEIRA (5 février 2022)
Fouad TOUACH et Hiba AMKRAZ (12 février 2022)
Mennad TAALBI et Wafaa NEMER (12 février 2022)
Driss BOUCHIKER et Sabah MACHOU (19 février 2022)
Carlos ROSA PINTO et Jandira PEREIRA TAVARES (19 février 2022)
Sofiane OUMAHMOUD et Wiame EL FERDAOUSSI (19 février 2022)
Mehdi EL MAKHANTAR et Méryem ED-DOUBI (19 février 2022)

DÉCÈS :

Daniel LECOMTE (21 octobre 2021)
Alain ORY (23 octobre 2021)
Amirthambikaïammal CHELLIAH (2 novembre 2021)
Janine ZAWADA née GROUSSARD (2 novembre 2021)
Christiane PICARD née HARDY (2 novembre 2021)
Yolande FRASCHINI née GAMBERINI (3 novembre 2021)
Claude LANCHANTIN (13 novembre 2021)
Mohammed FACIH (13 novembre 2021)
Michel TEILHAC (17 novembre 2021)
Michel BERNIZZONI (19 novembre 2021)
Madeleine AUGÉ née COCKENPOT (20 novembre 2021)
Stéphane DUVIVIER (24 novembre 2021)
Jean MIGNON (30 novembre 2021)
Mohamed HARABI (6 décembre 2021)
Francelyne FRENEAT née COUZINET (28 décembre 2021)
Francis LUCAS (29 décembre 2021)
Rachid TARFAOUI (3 janvier 2022)

Anne-Marie BUISSON née NICOLAUD (4 janvier 2022)
Hafsia MAHBOUB née BEN MOUSSA (7 janvier 2022)
Driss NALA (8 janvier 2022)
Marie-Noëlle LEFEUVRE (10 janvier 2022)
Yvette MIGEON née CHAUMIEN (12 janvier 2022)
Simone MOUSSART née PUY (14 janvier 2022)
Denise LECORNET née LOGEL (15 janvier 2022)
Marie-Thérèse LANCHANTIN née BARRÉ (16 janvier 2022)
Amina JADIRI née TAOUFIQ (18 janvier 2022)
Henri BORDIER (23 janvier 2022)
Kassie HABRICOT TOTILA (29 janvier 2022)
Anna-Christine VILELA (5 février 2022)
Luciano LOPEZ (8 février 2022)
Roger ANSLERT (12 février 2022)
Paule THIBAUDAT née GUILLORY (13 février 2022)
Dominique MOREL née LEJEUNE (15 février 2022)
Seydou POREZO (15 février 2022)
André MALOREY née VALOGNES (23 février 2022)

EVENT TO

PLAY

02 | 03
AVRIL

SALON DU JEU VIDÉO

Hôtel De Ville | Carrières-sous-Poissy

14h - 18h le samedi 02/04

10h - 18h le dimanche 03/04

Tournois | Rétrogaming | Switch

Réalité Virtuelle | Just Dance

Esport | Gaming Zone

3€ l'entrée

Gratuit pour les - de 5 ans

Billetterie : my.weezevent.com/event-to-play

Toute sortie est définitive

